



DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMPTE-RENDU

Commune de : **BOLOZON**

N° Dossier : **DG07S0145NCADM**

Adresse de la propriété : **La Gare 01450 BOLOZON**

N° de parcelle : **A 0049**

Date de la visite : **31/03/2008 14H30**

Nom du technicien : **Valérie LAGOUTTE**

Personnes rencontrées :

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

NOM / Prénom : **Monsieur CARDOT Stéphane**

Adresse (si différente de la propriété) : **289 Avenue de Trévoux**

01000 SAINT DENIS LES BOURG

Téléphone : **04 74 21 26 14**

IDENTIFICATION DE L'OCCUPANT DE L'HABITATION

NOM / Prénom :

Téléphone :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HABITATION

Type d'habitation : **Bungalow**

Année de construction de l'habitation : **1960**

Nombre de pièces principales : **4**

Résidence : **Secondaire**

Nombre d'usagers : **3**

L'habitation sert-elle à une activité professionnelle ? **NON**

Si oui, laquelle ?

L'utilisateur est-il satisfait du système d'ANC ? : **OUI**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TERRAIN ET SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale du terrain : **7000,00 m²**

Consommation en eau potable (*m³/an*) : **3**

Existence d'un captage d'eau à moins de 35m des ouvrages ? **NON**

Est-il destiné à la consommation humaine ?

IMPLANTATION DU SYSTEME

Une étude de sol a-t-elle été réalisée sur ce terrain : **NON**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT EXISTANT

Date de la réalisation de l'assainissement : **2006**

COLLECTE DES EAUX USEES (*en amont de la fosse*) :

- Les eaux usées et les eaux pluviales sont-elles collectées séparément ? **OUI**
- Type de collecte des eaux pluviales : **Infiltration sur parcelle**
- Nature du regard de collecte, (*si présent*) ?
 - Bon accès ? :
 - Bon écoulement ? :
 - Odeurs ? :
 - Signes d'altération ? :

PRETRAITEMENT :

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles collectées séparément ? **NON**

- Eaux ménagères :

- ✓ Type prétraitement 1 : **Fosse toutes eaux**

- Volume : **3000,00** litres
- Accessibilité : **OUI**
- Bon écoulement : **OUI**
- Odeurs : **NON**
- Signes d'altération : **NON**

- ✓ Type prétraitement 2 :

- Volume : litres
- Accessibilité :
- Bon écoulement :
- Odeurs :
- Signes d'altération :

- Eaux vannes :

- ✓ Type prétraitement 1 :

- Profondeur :
- Accessibilité :
- Bon écoulement :
- Odeurs :
- Signes d'altération :

- ✓ Type prétraitement 2 :

- Profondeur :
- Accessibilité :
- Bon écoulement :
- Odeurs :
- Signes d'altération :

VIDANGE :

- Date de la dernière vidange :
- Date de la prochaine vidange :
- Entreprise en charge de la vidange du dispositif :

TRAITEMENT :

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles collectées séparément ? **NON**

- ✓ Type traitement eaux ménagères : **Aucun traitement**
 - Superficie de la filière de traitement : m²
 - Longueur de la filière de traitement : m
 - Nature du regard de répartition :
 - Bon écoulement du regard de répartition :
 - Té de visite :
 - Accessibilité du té de visite :
 - Odeurs du té de visite :
 - Signes d'altération du té de visite :
 - Nature du regard de bouclage :
 - Accessibilité du regard de bouclage :
 - Odeurs du regard de bouclage :
 - Signes d'altération du regard de bouclage :
- ✓ Type traitement eaux vannes :
 - Superficie de la filière de traitement : m²
 - Longueur de la filière de traitement : m
 - Nature du regard de répartition :
 - Bon écoulement du regard de répartition :
 - Té de visite :
 - Accessibilité du té de visite :
 - Odeurs du té de visite :
 - Signes d'altération du té de visite :
 - Nature du regard de bouclage :
 - Accessibilité du regard de bouclage :
 - Odeurs du regard de bouclage :
 - Signes d'altération du regard de bouclage :

DISPERSION DES EAUX TRAITEES :

- Dispersion séparée des eaux vannes et des eaux ménagères : **NON**
 - ✓ Dispersion des eaux ménagères :
 - Type d'infiltration eaux ménagères: **Puits perdu**
 - Nature des effluents rejetés : **Prétraités**
 - Qualité du rejet : **Non visible**
 - Profondeur du puits :
 - Propriétaire de l'exutoire :
 - Existe-t-il une dérogation autorisant le rejet des effluents :
 - Si oui, Date de l'arrêté :
 - ✓ Dispersion des eaux vannes :
 - Type d'infiltration eaux vannes:
 - Nature des effluents rejetés :
 - Qualité du rejet :
 - Profondeur du puits :
 - Propriétaire de l'exutoire :
 - Existe-t-il une dérogation autorisant le rejet des effluents :
 - Si oui, Date de l'arrêté :

VENTILATION DES OUVRAGES :

- Ventilation des dispositifs :
 - ✓ Ventilation primaire : **NON**
 - ✓ Ventilation secondaire "piquée" en sortie de fosse : **NON**
 - ✓ Ventilation de l'épandage :
 - ✓ Odeurs : **NON**

AMENAGEMENT DU TERRAIN :

- Le dispositif de traitement est-il positionné à moins de :
 - ✓ 5 m de l'habitation
 - ✓ 3 m de tout arbre
 - ✓ 3 m des limites de propriété
 - ✓ 35 m d'un captage
 - ✓ Circulation de véhicules :

COMPTE RENDU DE VISITE :

Notation Agence de l'Eau

- Dispositif : **Partiel**
- Fonctionnement : **Génant**
- Impact sur le milieu : **Non visible**
- Risques sanitaires : **Non visible**
- Priorité : **PRIORITE 2**

OBSERVATIONS GENERALES SUR L'EXISTANT :

Fosse toutes eaux posée en 2006.

Absence de traitement.

Absence de ventilations.

Fréquence d'habitation : 10 week end par an environ

AVIS DU CONTRÔLEUR : Installation incomplète

Ce diagnostic est réalisé dans le cadre d'un contrôle de fonctionnement de dispositif. Certains faits mentionnés dans ce document sont basés sur les dires du propriétaire de l'installation et n'ont pas pu être vérifiés.

La communauté de communes des Monts Berthand et Véolia eau déclinent toutes responsabilités si des informations erronées ont été fournies par le propriétaire ou l'occupant de l'immeuble.

BOLOZON, le 31/03/2008

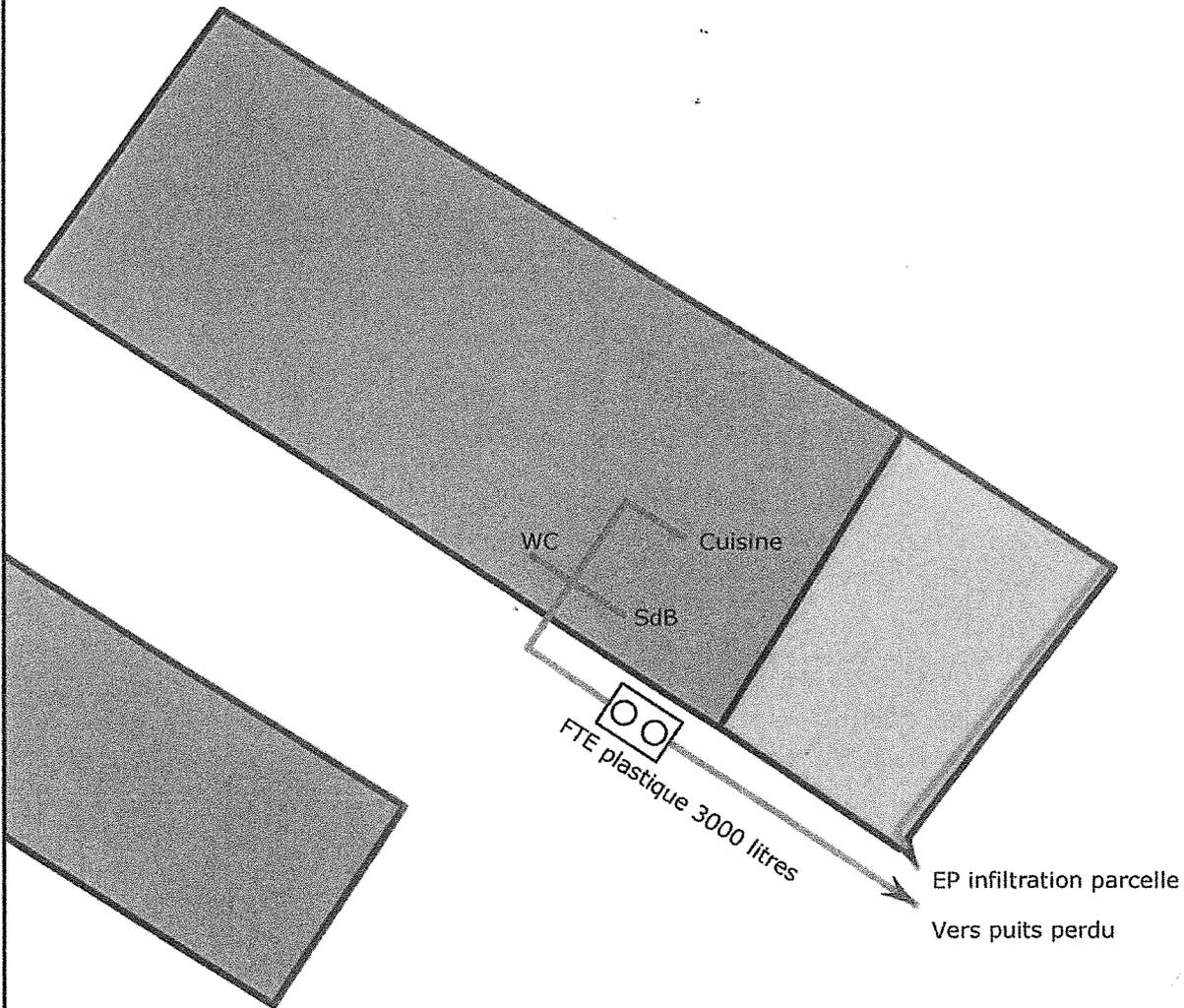
Le technicien

Valérie LAGOUTTE

DG07S0145

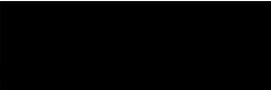
CARDOT Stéphane

Z



HAUT BUGEY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mada 
Case postale 90
CH 1241 PUPLINGE

Oyonnax, le 9 juin 2017

*DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
Votre interlocutrice : Sylvia SANDRI
Nos références : JD/SB/SS/KM/2017/98*

Objet : Votre installation d'assainissement non collectif sise 552 Rue du Viaduc, 01450 BOLOZON

Madame,

Par courrier en date du 14 janvier 2017, vous sollicitez le report du contrôle périodique de votre installation d'assainissement non collectif, située 552 Rue du Viaduc à Bolozon. Vous évoquez notamment le fait que la maison soit actuellement inhabitée et que de nombreux travaux sont à réaliser pour la rendre habitable.

Votre bien n'étant pas considéré comme abandonné et n'étant pas destiné à être démoli, le contrôle périodique, obligation réglementaire définie par l'arrêté ministériel du 27 avril 2012, doit être effectué suivant la périodicité déterminée dans le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Haut-Bugey, soit tous les 7 ans.

De plus, votre installation d'assainissement non collectif est définie comme incomplète suite au contrôle initial de 2008 dont vous trouverez le compte-rendu en pièce jointe.

Enfin, d'après l'arrêté du 27 avril 2012, des travaux de mise aux normes auraient dû être entrepris dans un délai d'un an après la vente.

Je vous invite donc à prendre contact directement avec le Cabinet CHARPENTIER au 04.74.00.43.01 ou à l'adresse suivante : contact@be-charpentier.fr (rappeler le numéro de dossier suivant : 16-051-003), afin de définir une date de rendez-vous.

57 rue René Nicod • CS 80502
01117 Oyonnax Cedex

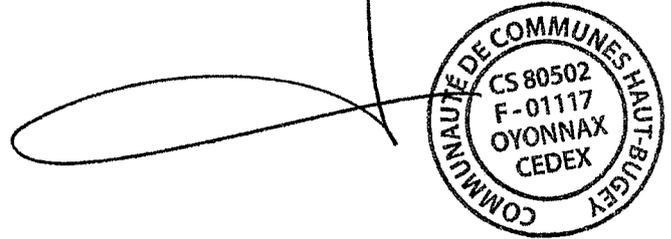
tel : 04 74 81 23 70
mail : cchb@cc-hautbugey.fr

www.cc-hautbugey.fr

Mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean DEGUERRY
Conseiller Départemental de l'Ain



PJ : Rapport de visite 2008
Règlement du SPANC 2017

[Redacted] nha
Case postale 90
Ch 1241 Puplinge
Ref: dossier 16-051-003



Geneve, le 16 janv. 2017

Haut Bugey
Communauté des communes
57 Rue René Nicod
CS 80502
01117 Oyonnax Cedex

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'OYONNAX
Pour execution : Eau <input checked="" type="checkbox"/> SS
Copie pour information :

Madame, Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 24 octobre 2016, qui a retenu toute mon attention.

Par la présente, veuillez prendre note de ce qui suit :

Je suis devenue propriétaire du bien sis 552 Rue du Viaduc à Bobozon en 2014.

Au vu de nombreux travaux à effectuer afin de rendre cette maison habitable, veuillez prendre note qu'elle n'est pas habitée pour l'instant.

La dite installation n'est donc pas utilisée.

Je vous confirme donc que son fonctionnement ne peut en aucun cas faire l'objet de nuisances environnementales et/ou sanitaire.

Par conséquent, il ne me semble pas judicieux de procéder à un contrôle périodique.

Veuillez prendre note que je réside à l'étranger à l'adresse sus-mentionnée.

Par des raisons professionnelles je suis souvent en déplacement, ne peut me déplacer en semaine, dans le cas où je devrais être convoqué veuillez prévoir 2 ou 3 mois d'avance que je puisse m'organiser.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

